

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN
SEINE-NORMANDIE

Délibération n° 86-31 du 30 octobre 1986
relative aux points noirs

Le conseil d'administration de l'agence financière de bassin
Seine-Normandie,

Vu le Vème programme d'intervention 1987-1991,

DELIBERE

La liste des points noirs annexée au Vème programme
d'intervention est adoptée.

Le Secrétaire
Directeur de l'agence



Claude FABRET

Le Président
du conseil d'administration



Olivier PHILIP

